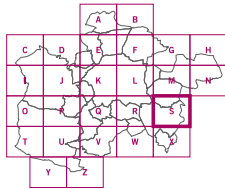


5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES

PLANCHE S

A0 / 1:5000



PLUI APPROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

— Limites communales

ZONAGE

— Limites de zones
— Limites de règles thématiques (Cf. plans thématiques)

UC	Zones urbaines de centres-bourgs et tissus anciens	A	Zones agricoles
UG	Zones urbaines généralistes	A1	Zones agricoles de proximité
UGp	Zones urbaines de projet	A2	Zones agricoles paysannes
UGc	Zones urbaines de centres-bourgs	N	Zones naturelles
UE	Zones urbaines dédiées aux activités économiques et grands équipements	N1	Zones naturelles de proximité
UEp	Zones urbaines de projet	N2	Zones naturelles spécifiques
UV	Zones urbaines vertes		
AUG / 2AU	Zones à urbaniser résidentielles de proximité		
AUE	Zones à urbaniser à vocation économique ou d'équipement		

Secteurs spécifiques en zones agricoles ou naturelles :

A	Activités	N1	Habitat léger
C	Centres	J	Jardins
CE	Centres et services	L	Loisirs
CN	Centres naturels	PN	Parcs naturels
BY	Boisements	V	Villages ou villages

PATRIMOINE

B	Bâtiment remarquable	F	Filière d'alignement
Bp	Bâtiment remarquable / petit patrimoine	G	Patrimoine géologique
Bm	Bâtiment remarquable / mur		
E	Ensemble urbain		
S	Site témoin		

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

EBC	Espace Bois Classé	EIPE	Espace d'Intérêt Paysager et Écologique (EIPE)
A	Arbre isolé remarquable	EIPE - Boisement	
CN	Continuité de nature à préserver	EIPE - Espace Vert	
CC	Continuité de nature à créer	EIPE - Cœur d'Ilot	
ZH	Zones et milieux humides	EIPE - Terrain et jardin cultivé	

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

E	Emplacement réservé
OAP	Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
L	Linéaire de protection des commerces
L	Linéaire de protection des rez-de-chaussée actifs
M	Marge de recul

MAÎTRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

S	Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
B	Bâtiment pouvant changer de destination

